

*Mission Permanente  
du Royaume du Maroc  
Genève*



البعثة الدائمة  
للمملكة المغربية  
جنيف

**14<sup>ème</sup> Session  
du Conseil des Droits de l'Homme**

\*\*\*\*\*

**Intervention de S.E. M. Omar HILAËLE  
Ambassadeur, Représentant Permanent  
du Royaume du Maroc**

**Débat général au titre du point 6 relatif à  
l'Examen Périodique Universel**

**Genève, le 10 juin 2010**

## **Monsieur le président,**

Comme vous le savez, le Royaume du Maroc a organisé, les 22 et 23 mai dernier, en partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie et le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme, le 2<sup>ème</sup> séminaire francophone sur l'Examen Périodique Universel.

En plus du Président du Conseil des Droits de l'Homme et du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme, ce séminaire a enregistré la participation de près de 80 participants venant de Genève et des Capitales de 41 pays francophones. Le séminaire a également connu la participation de 5 ONG, dont 2 spécialisées dans l'EPU, ainsi que 6 Institutions nationales francophones des droits de l'Homme.

## **Monsieur le Président,**

Ce 2<sup>ème</sup> séminaire sur l'EPU fait, en effet, suite à celui organisé par les trois partenaires en février 2008 et ce, à la veille de l'examen des 16 premiers pays au titre de ce mécanisme, dont le Maroc.

Le premier séminaire, qui était de nature plutôt didactique et pédagogique, a été l'occasion pour les participants de s'informer sur les objectifs et les modalités de ce nouveau mécanisme afin de mieux appréhender son premier cycle. La question de l'étape du suivi et de mise en œuvre des résultats de l'EPU n'a, pour sa part, été abordé que superficiellement en 2008.

Avec près de 127 pays, dont plus de 40 sont francophones, examinés au titre de l'EPU, le 2<sup>ème</sup> séminaire a été plus orienté vers une évaluation de l'EPU et une analyse de son premier cycle. Aussi, le 2<sup>ème</sup> séminaire avait un triple objectif :

- Un partage des expériences avec les pays non encore examinés sur la préparation de l'examen et son déroulement à Genève.
- Une discussion sur les moyens et mesures à même d'assurer le suivi de l'examen, notamment en matière de coopération et d'assistance technique et financière.
- Une réflexion sur les attentes du Groupe francophone par rapport au 2<sup>ème</sup> cycle de l'examen et les améliorations pouvant être apportées à ce mécanisme.

## **Monsieur le Président,**

La tenue du séminaire de Rabat sur l'EPU en mai dernier a coïncidé avec le début des consultations au sein du Conseil des Droits de l'Homme relatives à la révision de cet Organe.

Son organisation a également coïncidé avec l'organisation, partout, dans le monde, d'une série de réunion de réflexion sur la révision du Conseil, notamment les trois réunions du Groupe de réflexion franco-mexicain à Mexico, Paris et Rabat, le séminaire de Montreux, la retraite d'Alger, la Conférence de Wilton Park et tant d'autres événements dédiés à cette question.

Toutefois, la particularité du séminaire de Rabat est certainement sa focalisation sur un seul mécanisme, mais pas le moindre, en l'occurrence l'EPU. Les deux jours qui lui ont été dédié ont permit une analyse profonde et une évaluation plutôt exhaustive de toutes les étapes ainsi que les objectifs de ce mécanisme novateur du Conseil des Droits de l'Homme.

Par ailleurs, le séminaire de Rabat sur l'EPU s'est caractérisé par un dialogue franc et ouvert entre des participants venant de différents horizons. Ce qui donné lieu un échange constructif et a permit d'aborder certaines questions, des fois très délicates, avec un esprit de sincérité et d'écoute de l'autre.

En effet, après des discussions sur les bonnes pratiques ainsi que les lacunes observées durant ces deux premières années de l'EPU, les participants ont partagé leur points de vues et formulé des propositions qui seraient à même d'améliorer l'efficacité de l'EPU pour atteindre ses objectifs, en particulier l'amélioration de la situation sur le terrain.

Enfin, le séminaire de Rabat a été sanctionné par un rapport ou une synthèse des débats que le Maroc soumettra incessamment au Président du Conseil des Droits de l'Homme.

**Je vous remercie Monsieur le Président.**